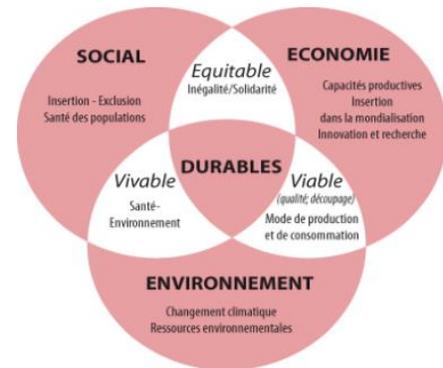

CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette charte témoigne de l'engagement de **SUPER DÉCAPANT** envers le développement durable. L'organisation s'engage à réaliser ses activités en minimisant l'impact négatif sur l'environnement tout maximisant l'impact positif sur la société et en respectant ses responsabilités économiques. Le tout dans un cadre transparent qui inclut de saines pratiques de gestion et de gouvernance. **SUPER DÉCAPANT** s'engage aussi à se conformer aux règles légales applicables dans tous les pays où elle réalise ses activités.



SUPER DÉCAPANT a joint le Programme Écoresponsable du Conseil des Industries Durables dans le but de favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable et la mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans l'ensemble de ses activités.

SUPER DÉCAPANT souhaite ainsi contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures. Cette charte est l'expression d'une démarche volontaire inscrite dans une perspective d'amélioration continue, portée par la direction et ses employés. Cette charte sert de cadre de référence afin de guider nos décisions et nos actions. De plus, elle nous guide afin d'être cohérent lors de nos interactions avec nos parties prenantes.

1) Principes directeurs

La réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui découlent de cette démarche intègrent les [16 grands principes de développement durable](#) qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec :

1. Santé et qualité de vie
2. Équité et solidarité sociales
3. Protection de l'environnement
4. Efficacité économique
5. Participation et engagement
6. Accès au savoir
7. Subsidiarité
8. Partenariat et coopération intergouvernementale
9. Prévention
10. Précaution
11. Protection du patrimoine culturel
12. Préservation de la biodiversité
13. Respect de la capacité de support des écosystèmes
14. Production et consommation responsables
15. Pollueur payeur
16. Internalisation des coûts

2) Vision, Mission et valeurs

La vision

SUPER DÉCAPANT est actuellement la marque de produits de décapage #1 au Canada. L'objectif étant de devenir le leader en Amérique du Nord. Nous misons sur des pratiques d'affaires socialement responsables et respectueuses de l'environnement afin d'offrir des produits hautement performants et de grandes qualités.

La mission

Super Décapant permet aux professionnels ainsi qu'aux individus de réduire l'utilisation des ressources en prolongeant la durée de vie des biens et des matériaux. Grâce à un partenariat de recherche scientifique, nous influençons l'industrie à développer des produits sans composé chimique hautement toxique (Benchmark 1). Nous misons sur la transparence afin d'assurer une utilisation sécuritaire de nos produits de grande performance.

Les valeurs

Priorité client : Votre satisfaction est notre priorité. C'est pourquoi notre équipe est facilement accessible. Nous nous dévouons à offrir un service personnalisé ainsi que des délais de livraison exceptionnels.

Qualité : Nous utilisons seulement des matières premières de qualité supérieure afin de garantir un produit performant et respectueux de l'environnement. Un contrôle rigoureux permet d'assurer la constance et ainsi répondre à tous vos besoins.

Sécurité : Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sécuritaire selon des critères qui dépassent le cadre réglementaire. Il est en de même pour notre gamme de produits qui devance les normes de santé et de sécurité les plus strictes.

Synergie : Notre travail est le résultat de l'implication et de la collaboration de tous les membres de l'équipe. Notre succès provient d'une relation d'affaires durable avec nos clients, nos fournisseurs ainsi que toutes les autres parties prenantes. Super Décapant contribue au bien-être de sa communauté en s'impliquant dans des organismes et des causes de la région.

Intégrité : Nous misons sur l'éthique, l'honnêteté et la transparence dans nos décisions et nos actions. Afin d'être cohérent avec notre positionnement, nous influençons toutes nos parties prenantes à adopter et mettre en œuvre des pratiques d'affaires écoresponsables.

3) Plan stratégique

Un diagnostic de l'entreprise a permis de déterminer le niveau d'intégration des principes de développement durable au sein de **SUPER DÉCAPANT** ainsi que d'identifier et de prioriser les enjeux sur lesquels nous souhaitons travailler dans une perspective d'amélioration continue. L'organisation s'est dotée d'un plan stratégique écoresponsable pour structurer son développement et atteindre sa vision.

Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques précisent les lignes directrices qu'entend suivre **SUPER DÉCAPANT** pour identifier les actions à mettre en œuvre d'ici la fin 2022 :

-  1 Des pratiques de gestion qui intègrent les concepts du développement durable
-  2 Des décisions économiques cohérentes qui prennent en compte les autres volets indissociables du développement durable
-  3 Être un employeur de choix qui favorise le bien-être de ses employés et de sa communauté
-  4 Des produits et des activités à faible impact sur l'environnement

Champs d'application, rôles et responsabilités

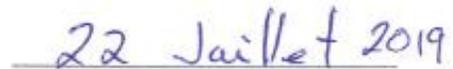
La présente charte s'applique à l'ensemble des employés de l'organisation. **SUPER DÉCAPANT** encourage aussi ses fournisseurs, clients et sous-traitants ainsi que toutes les autres parties prenantes à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.

Autorité et entrée en vigueur

La mise en œuvre de la charte est sous la responsabilité de la direction de **SUPER DÉCAPANT** et est appuyée par le comité Développement Durables ainsi que tous les employés. L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 22 juillet 2019. Elle sera révisée périodiquement dans un processus d'amélioration continue, selon l'évolution de l'environnement interne et externe de l'entreprise.



Sébastien Plourde, Président directeur général



Date